

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 27 (1990)
Heft: 987

Rubrik: Échos des médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La fin de l'Histoire est encore loin

(jd) «On a gagné!» Face aux bouleversements qui secouent l'Europe orientale, nombre de politiciens et de gazettes ne résistent pas au triomphalisme: le capitalisme a vaincu le communisme.

Tout faux, rétorque Beat Kappeler dans la *Tagwacht* du 23 février dernier: si le système communiste est à l'agonie, le capitalisme l'a précédé dans la tombe il y a déjà 50 à 60 ans. En effet, dès la fin de la Première Guerre mondiale, les grèves générales, les révolutions sociales-démocrates et les fronts populaires ont assuré une redistribution des revenus par l'Etat et les prémisses d'une sécurité sociale. Et la crise économique des années 30 a marqué l'irrésistible ascension de l'Etat interventionniste, régulateur de l'activité économique. Après 1945 se développe partout en Occident l'Etat-providence. Aujourd'hui c'est encore l'Etat qui tient la barre pour maintenir la capacité concurrentielle de l'économie sur les marchés internationaux, assurer le plein-emploi, l'équilibre entre les régions, développer la recherche.

Le capitalisme, comme libre jeu des forces économiques dispensées de toute responsabilité sociale, a bien vécu. La forme sociale qui s'impose aujourd'hui et qui s'est développée depuis 60 ans, c'est la société libérale, ouverte, dans laquelle ni les capitalistes ni les bureaucratiques ne font la loi. Si cette société est

ouverte et vivante, c'est parce qu'elle connaît une économie mixte et un pouvoir politique partagé, la reconnaissance de droits fondamentaux qui fixent des limites à la liberté des échanges. Cette construction faite de contrôles et d'équilibres et qui a permis à tous les intérêts de s'exprimer, c'est elle qui aujourd'hui s'affirme contre le tout à l'Etat communiste, c'est elle qui, depuis plusieurs décennies déjà, a écarté le capitalisme pur et dur.

Mais dans cette société subsiste le principe du capitalisme comme accumulation de valeur par la croissance continue, avec des conséquences de plus en plus graves pour l'environnement. Et le triomphe de ce capitalisme-là a tous les aspects d'une victoire à la Pyrrhus. C'est pourquoi la fin de la concurrence entre sociétés occidentales et communistes par KO de ces dernières ne signifie en rien la fin de l'Histoire, comme a pu le prétendre récemment un auteur américain.

Reste encore à transformer le capitalisme d'accumulation en un système de production conforme aux lois de l'écologie. Reste aussi à établir ces équilibres et ces contrôles dans les rapports entre pays riches et tiers monde, et dans le tiers monde lui-même, tant il est vrai que seule la division du pouvoir politique et économique garantit la liberté et le développement. ■

(cfp) Est-on conscient que la réunification allemande est prévue dans la loi fondamentale (constitution) du 23 mai 1949 de la République fédérale allemande? L'article 23 prescrit: «La présente loi fondamentale est applicable tout d'abord dans le territoire du Pays de Bade, Bavière, Brême, Berlin (Gross-Berlin), Hambourg, Hesse, Basse-Saxe, Rhénanie du Nord-Westphalie, Rhénanie-Palatinat, Schleswig-Holstein, Wurtemberg-Bade et Wurtemberg-Hohenzollern. Pour les autres parties de l'Allemagne, elle sera mise en vigueur après leur accession.» Or, si vous ne tenez pas compte de la constitution par fusion d'un nouveau Land Bade-Wurtemberg, vous constaterez qu'un Etat al-

ALLEMAGNE Début d'unification

lemant a rejoint la Fédération depuis la proclamation de la loi fondamentale: la Sarre. En 1955, par plébiscite, ce territoire a rejeté le statut européen proposé par la France et a décidé son adhésion à la RFA, qui est devenue effective au 1^{er} janvier 1957. Le Deutsche Mark est la monnaie de la Sarre depuis le 5 juillet 1959, ce qui n'a pas posé de problèmes trop importants. Durant la période de 30 mois qui sépare 1957 de l'été 1959, près d'un milliard de marks avaient été investis pour faciliter l'intégration, mais jusqu'au dernier moment, la date exacte avait été tenue secrète. Malgré ces précautions, plus d'une centaine d'entreprises ont disparu lorsqu'elles ont été soumises à la concurrence existant en RFA. Mais le plein-emploi a été réalisé en raison de la haute conjoncture générale.

La Sarre avait déjà décidé, en 1935, de retourner dans l'ensemble germanique; il y a eu trois étapes: 1955, décision populaire de quitter l'espace économique français; 1957, intégration politique à la RFA; 1959, intégration économique. ■

ÉCHOS DES MÉDIAS

Naissance d'un nouveau périodique économique en Allemagne. Il s'agit de l'édition en allemand de *Forbes*. Plusieurs centaines de pages de texte et de publicité et l'annonce du décès du fondateur de la revue aux USA.

Libérée de la concurrence du *Blick Basel*, la *Basler Zeitung* (BaZ) publie, pendant la Muba, un supplément

intitulé *Regio-Journal*. L'intention est d'en faire plus qu'un simple supplément de circonstance.

Selon Gilles Baillod à la radio romande et dans *L'Impartial*, le mouvement social de *La Tribune de Genève* a déjà fait perdre à l'entreprise 165 pages de publicité et un montant de 1,5 à 2 millions de francs. C'était il y a une semaine. Combien maintenant où, au surplus, l'éditeur d'un hebdomadaire gratuit empêché de paraître par la grève ne manquera pas de demander des dédommagements?